

## ASSEMBLEE GENERALE DU 7 NOVEMBRE 2020 VISIO CONFERENCE – VOTES DEMATERIALISES PROCES-VERBAL

L'Assemblée Générale Elective du Comité de l'Ain de Tennis, convoquée initialement le 31 octobre 2020, s'est tenue, de manière dématérialisée, le samedi 7 Novembre 2020, en visioconférence, organisée par le prestataire LUMI, recommandé par la FFT.

### Clubs présents

TC Ambarrois, TC Arbent Marchon, ASPTT Bourg St Remy, TC Beauregard, TC Bellegarde, TC Belley, TC Bellignat, TC la Boisse, TC Bourg la Chagne, TC Bourg St Christophe, TC Bregnier Cordon, Bugey Rhône Tennis, TC Chalamontennis, TC Chaleins, TC Chatillon la Palud, TC Chatillonnais, TC Civrieux, TC Divonne les Bains, TC Feillens, TC Ferney Voltaire, TC Fleyriat, TC Gex, TC Haute Bresse, TC Izernore, TC Jassans, TC Lagnieu, TC Lent Servas, TC Manziat, TC Massieux, TC Messimy sur Saone, TC Meximieux, TC Mionnay, TC Miribel, TC Misérieux, RC Montluel, TC Montmerle sur Saône, AS Montréal-la-cluse, TC Nantua, TC Neuville, TC Neyron, TC Nord Revermont, TC Oyonnax, TC Plaine de l'Ain, Planète Tennis, TC Polliat, TC Prévessin-Moëns, TC Reyrieux, TC Saint André de Corcy, TC Saint Didier de Formans, TC Saint Maurice, TC St Maurice de Gourdans, TC Sergy, TC Seyssel Corbonod, TC Sud Revermont, TC Tramoyes, TC Trévoux, TC Utingeois, TC la Vallière, TC Viriat, TC Vonnas.

### Clubs représentés

TC Attignat, TC Buellas St Denis, AS Péronnas, TC Pondinois.

### Clubs absents

Les 3 Raquettes de Leyment, Entente Ambronay/Juju/St Jean, TC des 3 Bagé Dommartin, TC Balan, Beynost Tennis, TC Bords de l'Ain, TC Bourg en Bresse, Bourg Tennis Pays de l'Ain, CPA de l'Ain, TC Château Gaillard, TC Coligny, US Cruzilles les Mepillat, US Culoz, TC Dortan Lavancia, TC Fareins, TC Foissiat, TC Haut Formans, TC Hauteville, US Loyettes section Tennis, ES de Marboz, TC Marlieux, TC Martignat, TC Mézériat, TC Peyrieu, TC Pont de Vaux, TC Saint Genis Pouilly, TC Saint Jean de Niois, TC Saint Rambert en Bugey, TC Sauvigny, TC Val de Saône Chalaronne, TC Veyle Saône, TC Villars les Dombes, TC Villebois, TC Villeneuve.

Les clubs ont pu se connecter à partir de 13 heures. Début de l'Assemblée Générale à 14 heures.

Cette année, l'assemblée générale électorale se déroule en dématérialisée, suite aux mesures gouvernementales et au confinement. En cette fin de mandat, deux élections sont prévues : celle du nouveau Comité de Direction et celle des Délégués de l'Ain à l'Assemblée Générale de la FFT. Dans ce cadre, la société LUMI a organisé la visioconférence sur Zoom ainsi que les différents votes à effectuer.

Une liste unique est déposée pour le Comité de direction, la liste « Ensemble dans l'Ain pour un autre tennis » conduite par Florence POCHERON-LUYAT.

Une liste unique est également déposée pour les délégués à l'Assemblée Générale de la FFT, menée par Florence POCHERON-LUYAT, Présidente du Comité de l'Ain, avec pour suppléant Alain KLUMPP, Vice-Président du Comité de l'Ain.

La Présidente du Comité, Florence POCHERON-LUYAT, accueille les délégués, les nouveaux présidents et remercie de leur présence l'ensemble des dirigeants et son équipe. Elle souligne le caractère exceptionnel et novateur de cette Assemblée Générale dématérialisée. Elle indique que l'ordonnance N°2021-321 du 25 mars 2020 a rendu possible cette organisation, entièrement orchestrée par LUMI et ses techniciens. Elle les remercie pour leur gestion et leur assistance.

Elle remercie Guillaume BASTIDE, CED de la Ligue et Vincent MENGIN, élu du bureau de la Ligue ARA qui ont tous deux apporté une forte contribution à la gestion technique, notamment pour les clubs et les membres du Comité, mais également les permanents du Comité de l'Ain, Olivia CHEVALIER, responsable administrative et Yannick BICHET, CED de l'Ain, pour tout le travail effectué en amont de cette assemblée.

Avant d'ouvrir l'Assemblée Générale, la Présidente du Comité souhaite mettre à l'honneur deux dirigeants qui nous ont quittés en juin 2020 :

- Monsieur Claude BENOIT-JEANNIN, du TC GEX, bénévole au club depuis plus de 35 ans et trésorier durant 13 ans.
- Monsieur Alain CAPELLI, du TC ARBENT MARCHON, bénévole au club depuis plus de 20 ans et trésorier depuis 11 ans.

La Présidente du Comité souhaite remercier tout particulièrement de leur présence :

- Monsieur Frédéric MARIE, expert-comptable, de la société COFIGEC Rhône-Alpes,
- Monsieur Cyril DOMAISON, commissaire aux comptes, de la société FECRA,
- Monsieur Jean-Claude TAVERNIER, Président de la CSOE,
- Monsieur Gilles MORETTON, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Tennis,
- Les membres du Comité Directeur sortant « Avantages Clubs »,
- Les candidats à l'élection du Comité Directeur « Ensemble dans l'Ain pour un autre Tennis »,
- Monsieur Robert MAS, représentant du journal le PROGRES.

Elle remercie les permanents du Comité qui ont apporté leur aide, notamment Olivia CHEVALIER et Yannick BICHET.

La Présidente indique que M. TAVERNIER, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales est présent pour veiller au bon déroulement de l'Assemblée Générale, des votes et qu'il interviendra à plusieurs reprises.

La Présidente demande le résultat du quorum à M. TAVERNIER afin d'ouvrir officiellement l'assemblée générale.

A l'issue du calcul du nombre de délégués connectés, le nombre de voix présentes ou représentées est de 52 clubs, soit 228 voix, soit 62 % de l'ensemble. Le quorum des 20 % pour l'Assemblée Générale et de 35 % pour les modifications statutaires étant atteint, l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer. La Présidente du Comité remercie M. TAVERNIER et déclare, par conséquent, l'assemblée générale ouverte.

Florence POCHERON-LUYAT donne alors la parole à Julien CHARRA, secrétaire général adjoint pour solliciter le vote du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2019 ainsi que celui des modifications des statuts.

Julien CHARRA rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2019 a été envoyé aux clubs par mail début 2020 et joint à la convocation à l'Assemblée Générale le 14 octobre, puis mis aussi en ligne sur le site du Comité de l'Ain. Il précise également que le vote sera associé aux modifications des statuts, ces derniers ont été votés à l'AG de la FFT en décembre 2019 et ont été envoyés aux clubs par mail le 3 novembre 2020.

Les modifications de statuts portent sur :

- Les représentations au Comité de direction,
- Les représentations au bureau du Comité de direction,
- La constitution des ressources du Comité Départemental,
- Le délai d'envoi des comptes à la Ligue.

Julien CHARRA indique donc que le 1<sup>er</sup> vote est pour l'approbation du PV de l'AG 2019 et des modifications de statuts.

*Les techniciens ouvrent les votes pour l'adoption du procès-verbal et des modifications des statuts. Les votes sont ouverts pour 5 minutes.*

Durant le vote, la parole est donnée à Baptiste FRICAN, CST de l'Ain.

### **Intervention de Baptiste FRICAN, CST de l'Ain**

Il rappelle la répartition de secteur pour les deux CST, durant la saison 2020/2021.

Bilan sportif 2020 : rappel des compétitions avec l'ARA Match Tour, les Petites Etoiles, Miss Raquettes et Raquettes Ado, la Compétition libre, le Circuit Galaxie Tennis U10.

Il dresse le bilan de la formation Initiateur Fédéral, CQP ET, DEJEPS et les formations continues des enseignants.

*Les techniciens ferment les votes à la demande de Julien CHARRA, les 5 minutes étant écoulées.*

### **RESULTATS DU 1<sup>ER</sup> VOTE (approbation PV et modification des statuts)**

Le vote est approuvé à 100 %, soit 53 clubs représentant 232 voix.

Florence POCHERON-LUYAT remercie les techniciens pour les résultats et redonne la parole à Julien CHARRA pour la lecture de son rapport moral.

### **Rapport moral de Julien CHARRA, Secrétaire Général adjoint du Comité**

Dans un premier point, il relate les différentes performances des Français en grand chelem, avec la victoire de l'équipe de France en Fed Cup, Elsa JACQUEMOT victorieuse de Roland Garros juniors, et le parcours d'Hugo GASTON lors du dernier Roland Garros.

Concernant le département de l'Ain, les effectifs sont en baisse de 0,89 % avec 11 698 licenciés. La crise sanitaire a fait perdre au département l'avance de licences du mois de mars de + 2,36 %. Concernant la Ligue, une baisse de 1,08 % est constatée. Enfin concernant la Fédération, on observe une perte de 0,72 % soit 971 830 licences en 2020.

Il rappelle que l'Ain se situe en 2<sup>ème</sup> position dans la Ligue pour le taux de pénétration et 9<sup>ème</sup> au niveau national.

Le Comité de l'Ain compte cette année un 98<sup>ème</sup> club, il s'agit du TC PEYRIEU.

Il évoque les difficultés que le Comité a rencontrées depuis un an : la démission du trésorier en début de saison, le recours au cabinet COFIGEC pour la comptabilité, le cambriolage du Comité lors de l'assemblée générale de Ligue en novembre 2019 et le litige actuel avec Orange pour notre ligne fixe.

Durant la saison 2020, l'équipe dirigeante a été proche des clubs et à l'écoute des dirigeants avec 6 rencontres organisées. Tout d'abord, la réunion de rentrée du 16 septembre 2019 à Péronnas, la rencontre avec les nouveaux présidents le 13 janvier 2020, les 4 réunions de secteurs en visioconférence les 11, 15, 18 et 23 juin 2020.

Suite au succès du kit du dirigeant l'an passé, le Comité a réitéré en le diffusant aussi aux enseignants de club. De plus, il a été renommé le « P'tit Futé du Comité ».

D'ailleurs, la communication a été renforcée par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Facebook a enregistré plus de 350 nouveaux abonnés, grâce au concours de dessin, organisé par la responsable administrative Olivia CHEVALIER, intitulé « Ma Raquette de Noël ».

Julien CHARRA rappelle que les rapports des commissions ont été envoyés le 14 octobre par mail. Il remercie tous les présidents de commissions ainsi que leurs membres pour tout le travail effectué. Il invite également à se rapprocher des responsables de commissions en cas de questions.

Il tient, tout de même, à évoquer 5 points : le succès du championnat par équipes seniors plus, notamment chez les hommes + 35 ans, l'excellent cru des formations de juge-arbitrage 2020, le travail colossal de Madeleine VACHON pour mener à terme les championnats individuels seniors et seniors plus, les performances des jeunes lors des championnats individuels 11/12 ans et 13/14 ans qui étaient qualificatifs pour la phase Ligue, et pour finir, les performances du jeune Tristan DUCROS du TC Lagnieu.

Julien CHARRA en profite pour remercier tous les clubs qui ont prêté leurs installations durant la saison, car sans leur soutien, aucune compétition ne serait possible.

De plus, le Padel a fait son apparition dans le département, au club de Lagnieu.

Il indique que le Comité a mis en place le paiement en ligne, suite aux préconisations de la FFT, avec un taux intéressant grâce au partenariat avec le CIC.

En 2020, la Ligue a réorganisé les postes de CST. A compter de la saison 2021, Baptiste FRICAN interviendra à 20 % dans l'Ain pour s'occuper du pays de Gex jusqu'à Bellegarde. Michaël TOMASINI interviendra à 60 % sur le reste du territoire de l'Ain. Le Comité bénéficiera au total de 80 % de temps d'intervention d'un CST, soit deux fois plus qu'en 2020. Julien CHARRA remercie Baptiste FRICAN pour la qualité du travail effectué et souhaite la bienvenue à Michaël TOMASINI.

Enfin, il remercie tous les délégués pour leur participation à l'Assemblée Générale et les présidents pour leur engagement.

Un remerciement est fait aux partenaires institutionnels ou privés comme le Conseil Départemental et le CDOS pour leur important soutien financier, la DDCS, l'Education Nationale, l'USEP, l'AFPMA, le CIC, Décathlon, HEAD, le Bistrot du Boucher, Charolles pour leur aide précieuse et pérenne. Julien CHARRA souligne l'effort particulier fait par les équipementiers ST Groupe et Tennis Daniel ROUX qui, malgré les difficultés économiques actuelles, nous ont renouvelé leur soutien cette année.

Un dernier remerciement est adressé aux membres du Comité et aux salariés pour leur présence et pour l'organisation de cette assemblée générale, ainsi qu'un remerciement tout particulier à Gérard BON pour tout ce qu'il a fait pour le tennis dans l'Ain durant les nombreuses années passées au service du Comité.

A l'issue de cette lecture, la Présidente du Comité félicite chaleureusement Julien CHARRA pour son rapport très précis et ciselé et pour cet exercice qu'il a parfaitement maîtrisé. Elle donne ensuite la parole à M. Frédéric MARIE, expert-comptable du cabinet COFIGEC pour la présentation des comptes.

### **Rapport Financier de M. Frédéric MARIE, expert-comptable du cabinet COFIGEC**

En préambule, M. MARIE explique que le cabinet est situé sur BOURG EN BRESSE et qu'il a été sollicité par la Présidente du Comité pour l'établissement des comptes annuels.

Le compte de résultat 2020 présente une perte de 6 689 €. Elle provient à la fois d'une diminution des droits d'engagement des équipes pour 11 000 € en raison de la crise sanitaire et d'une baisse des subventions Ligue de 30 000 €.

Dans le bilan, on remarque des fonds associatifs de 100 995 € avec des réserves et un cumul des résultats depuis sa création. Le détail analytique figure en annexe.

Il indique également que le coût net de la structure du Comité (siège administratif) est de l'ordre de 55 000 € qui est couvert à 57 % par les bénéficiaires des compétitions et à 37 % par les subventions.

Après avoir remercié M. MARIE pour sa présentation des comptes du Comité, Florence POCHERON-LUYAT donne la parole à M. Cyril DOMAISON, commissaire aux comptes du cabinet FECRA, pour la lecture de son rapport.

### **Rapport du Commissaire aux comptes, M. Cyril DOMAISON, du cabinet FECRA**

M. Cyril DOMAISON remercie, tout d'abord, le Comité et le cabinet COFIGEC pour leur aide dans sa mission d'audit légal. Il explique que l'audit légal se traduit par deux rapports : le rapport sur les comptes annuels et le rapport dit « spécial » sur les conventions réglementées.

#### **- Le rapport sur les comptes annuels**

« Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice. Ces comptes ont été arrêtés par le Comité de direction le 6 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid 19 ».

Cette opinion est basée sur un référentiel d'audit dans le respect des règles d'indépendance.

M. DOMAISON attire l'attention sur le point suivant évoqué dans la note « autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels concernant la comptabilité des comptes, la présentation du compte de résultat, la prise en charge par la Ligue au titre de la mise à disposition du personnel et la subvention de l'ANS.

Les appréciations les plus importantes ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les disponibilités et les fonds propres associatifs. Enfin, il y a eu des vérifications spécifiques du rapport moral et du rapport financier.

#### **- Le rapport spécial sur les conventions réglementées**

Il informe qu'il ne lui a été donné avis d'aucune convention passée durant l'exercice, selon les termes de l'article R612-6 du Code de Commerce.

Florence POCHERON-LUYAT remercie M. DOMAISON pour son rapport très complet.

Julien CHARRA donne alors la parole à la Présidente du Comité pour la présentation du budget de la saison 2021.

### **Présentation du budget 2021 par Florence POCHERON-LUYAT, Présidente du Comité**

La Présidente du Comité présente le budget 2021, en précisant qu'à la suite de la crise sanitaire du Covid 19 et des incertitudes liées aux mois à venir, l'établissement du budget a été très périlleux.

Elle explique qu'il a été préparé en fonction des résultats 2019 qui correspondent à la dernière année pleine.

- **Au niveau des charges :**

Les charges administratives : elles sont à l'identique ou légèrement surévaluées en fonction de l'inflation (exemple : prime d'assurance, frais maintenance locaux, ...).

Les charges d'animation et de formation des dirigeants : le poste « personnel détaché à entreprise » est en légère augmentation de 2 600 €, correspondant à l'arrivée en début de saison de Michael TOMASINI au Comité. La rubrique « déplacement dirigeants et bénévoles », est en baisse de 11 400 € contre 13 630 € en 2019 (- 16 %), suite à la crise Covid 19 et les visioconférences. Une somme de 5 000 € est affectée à l'organisation du 50<sup>ème</sup> anniversaire que le Comité espère pouvoir réaliser.

Les charges sportives : une provision spécifique a été votée en comité de direction dans le cadre du PSR de 3000 € ainsi qu'une aide aux clubs pour les jeunes n'ayant pas accès à l'aide de la Ligue pour 2 500 €.

- **Au niveau des produits :**

Nous avons voulu être un peu volontaristes dans les droits d'engagements aux différentes épreuves, y compris pour le tennis entreprise, avec deux saisons sans recettes au niveau des individuels, notamment au niveau des individuels seniors et seniors plus.

Les recettes sportives liées à la formation sont aussi en augmentation étant donné le bon début de saison avec la formation pré initiateur lancée en septembre et passent de 2 400 € à 3 800 €, soit + 58 %.

Au niveau des subventions publiques, le Comité espère avoir le soutien du Conseil Départemental et du CDOS, de la même manière qu'en 2020, et d'autant plus au niveau de l'emploi sportif avec l'arrivée de Michaël TOMASINI, soit un poste à 80 % au lieu de 40 % ces trois dernières années. La rubrique mécénat/partenariat connaît peu d'évolutions car le comité reste prudent vis-à-vis de la situation économique des prochains mois.

Julien CHARRA remercie Florence POCHERON-LUYAT pour cette présentation et indique donc le 2<sup>ème</sup> vote pour l'adoption des comptes et le budget prévisionnel 2021.

*Les techniciens ouvrent les votes pour l'adoption des comptes et du budget prévisionnel 2021. Les votes sont ouverts pour 5 minutes.*

### **Intervention de Michaël TOMASINI, CST de l'Ain**

Il débute par l'ARA Match Tour, en encourageant les clubs à y participer en motivant les jeunes et en mutualisant les niveaux orange et vert, puis la compétition libre, pour les jeunes. Il explique que la compétition libre permet de faire évoluer les jeunes. Il poursuit avec les interclubs Ligue ARA. Enfin il rappelle les différentes formations disponibles : journées de sensibilisation à l'enseignement fédéral, l'initiateur fédéral, CQP ET et les formations continues des enseignants.

Florence POCHERON-LUYAT remercie Michaël pour son intervention et sollicite les résultats du vote.

*Les techniciens ferment les votes à la demande de la présidente du comité, les 5 minutes étant écoulées.*

### **RESULTATS DU 2<sup>ème</sup> VOTE (comptes 2020 et budget prévisionnel 2021)**

Le vote est approuvé à 100 % par 59 clubs représentant 261 voix.

Florence POCHERON-LUYAT remercie de nouveau M. MARIE, expert-comptable et M. DOMAISON, commissaire aux comptes, pour leur présence au siège du Comité et pour leur participation à l'Assemblée Générale.

Le Quitus est donné pour la gestion de l'exercice 2020.

Julien CHARRA donne la parole à la Présidente pour son allocution de présentation du bilan du mandat et du programme sportif de la mandature 2020-2024.

### **Allocution de Florence POCHERON-LUYAT, Présidente du Comité**

Elle rappelle tout d'abord que la feuille de route était très compacte, et sur 3 saisons seulement.

Il y a eu des changements importants au niveau des élus mais aussi des permanents avec un turn-over important de 3 CST en 3 ans. En dépit de ces contraintes, le projet sportif « Avantages Clubs » promis a été accompli.

#### **Au niveau du sportif :**

- Pour les jeunes : 540 journées de formation (journées de repérage, de sélection, d'entraînement et de compétition). Il y a 4 jeunes dans le pôle espoir haut niveau :
  - Victor BONNET-EYMARD, TC Bourg en Bresse, 12 ans, dans le top 100 français,
  - Joade CHEVALME, TC Culoz, 11 ans, dans le top 40 français,
  - Valentin TASCAN PIQUET, TC Oyonnax, 10 ans, dans le top 100,
  - Tristan DUCROS, TC Lagnieu, 8 ans, dans le top 5 français. Ce dernier a d'ailleurs eu la visite de la DTN, François DUPORT.
- Pour les seniors : les féminines se sont distinguées avec 18 équipes dans la compétition « Drôles de Dames », lancée en 2019, et 71 équipes réparties entre les raquettes FFT et les TMC Dames.
- Pour la formation : pendant le mandat, nous recensons : 11 nouveaux A1, 1 A2, 1 FA2, 57 JAE1, 1 JAE2, 21 JAT1, 11 JAT2. D'ailleurs, l'Ain est le seul département de la Ligue à compter un JAT3 (Laurent BURLET du TC Oyonnax). Pour les autres formations, 13 nouveaux IF et 6 DE.

Pour clore le résumé sportif, Florence POCHERON-LUYAT rappelle la consécration d'Auréliе NAVARRO du TC St Maurice qui est devenue championne de France 4<sup>ème</sup> série. On attendait cela depuis 2003.

#### **Côté Développement :**

L'Ain a fini 1<sup>er</sup> de la Ligue en 2019 avec + 0,53 % de licences club. Puis en 2020, c'est le département de la Ligue qui a enregistré la plus faible baisse chez les jeunes avec - 2,32 %. Le taux de pénétration est resté stable durant le mandat avec 1,82 %, contrairement au mandat précédent.

Florence POCHERON-LUYAT rappelle son action phare novatrice du programme Avantages Clubs avec « Retour Gagnant ». Ainsi en 2018, 55 971 € ont été répartis sur les 97 clubs, puis 34 538 € en 2019 et enfin 34 552 € en 2020 pour les clubs ayant un projet de développement, soit un montant global de 125 061 €.

#### **Côté Equipement :**

Les aides de la Région et de la FFT ont tenu toutes leurs promesses puisque 23 clubs ont perçu une aide totale de 1 196 868 € dont près de 800 000 € par la Région. Les travaux sont de tous ordres, allant de la rénovation terrain à l'agrandissement club house, en passant par du relampage, éclairages led et transformations. Florence POCHERON-LUYAT met en avant des nouveaux équipements comme les 2 courts couverts de Jassans, les 3 terrains synthétiques à Prévessin-Moëns. Et pour couronner ce paragraphe, les 2 premiers courts de Padel ont vu le jour en 2020 au TC Lagnieu.

#### **Tennis à l'école :**

Une nouvelle étape significative a été franchie durant le mandat avec 95 classes pour le 1<sup>er</sup> degré soit 2 500 élèves et depuis 2019, l'ouverture au second degré avec 7 classes soit 200 collégiens (Marboz et Montrevel).

Florence POCHERON-LUYAT indique que depuis 2019, le Comité soutient les dirigeants de clubs avec « le kit du dirigeant », qui regroupe tous les règlements des compétitions et l'ensemble des documents nécessaires à l'organisation de la saison.

La Présidente remercie les membres de l'équipe Avantages Clubs pour tout le travail effectué lors du mandat, avec une mention spéciale pour Julien CHARRA pour sa fonction de secrétaire Général Adjoint.

Avant de présenter la nouvelle équipe pour la mandature 2020-2024, la Présidente souhaite remercier Gérard BON, qui a décidé de prendre du recul par rapport au Comité après 39 années de bénévolat. Florence POCHERON-LUYAT précise que le Comité ne pourra plus s'appuyer sur son expérience et ses compétences multiples dont le tennis de l'Ain a largement bénéficié. Gérard BON siégeait au Comité de Direction depuis 1981, au bureau depuis 1988. Homme de dossier et de conviction, dirigeant hors pair pendant près de 40 ans, il a obtenu toutes les reconnaissances de la FFT jusqu'à la médaille vermeil en 2018.

La Présidente rappelle que ce qu'elle apprécie par-dessus tout chez Gérard BON, c'est sa grande fidélité à toute épreuve. Tout cela et son parcours exceptionnel auraient mérité une « standing ovation » que l'AG digitale ne permet pas. La Présidente termine en lui renouvelant mille mercis.

La feuille de route de cette nouvelle mandature, l'identité c'est le choix du rassemblement, le credo est toujours l'humain et avant tout basé sur les valeurs fondatrices, solidarité, respect de tous et éthique. L'ambition est de relever les défis de demain avec les clubs au cœur du projet.

### **LE PROGRAMME : « LE CHOIX DU RASSEMBLEMENT »**

Il est adossé sur le programme régional et fédéral de Gilles MORETTON. Quelques actions spécifiques sont présentées.

#### **a) Sportif : 2 objectifs : Eduquer et se dépasser**

- Intensifier les repérages pour les U6 et U7
- Créer un circuit U10 sur 3 couleurs
- Réduire l'inégalité des chances en soutenant les partenariats entre club et école de tennis
- Renforcer la compétition

2 leviers : la formation Pré If et la compétition

- Pour les jeunes : faire évoluer la coupe GENETY
- Pour les seniors : renforcer une dynamique du territoire, développer les compétitions par équipes

Une pratique pour tous : un padel, tennis adapté et le paratennis, le tennis scolaire.

#### **b) Développement**

Les clubs au cœur du projet :

- Privilégier les réunions par bassin de vie
- Accompagner les clubs pour établir des relations durables avec leur collectivité
- Encourager et valoriser les clubs qui ont de bons taux de fidélisation
- Aider les clubs les plus ruraux à employer un enseignant.

Le tennis vecteur de développement du lien social :

- Promouvoir la démarche Tennis Santé
- Accompagner les clubs pouvant libérer des heures creuses pour l'obtention d'une labellisation.

#### **c) Ressources humaines et financement**

- Soutenir les meilleurs espoirs qui ne sont pas destinataires de l'aide régionale.
- Mettre en place des modules de formation pour les dirigeants
- Faciliter la tâche des bénévoles par la fourniture d'outils clés en main.



**d) Présentation des membres de la mandature 2020-2024 : « Ensemble dans l'Ain pour un autre tennis »**

**TITULAIRES**

- Florence POCHERON-LUYAT, TC Bourg la Chagne
- Eric BARBEY, TC Gex
- Laetitia BERNARD, TC Vonnas
- Christian BESACIER, TC Ferney-Voltaire
- Jacky BOURGIN, TC Saint Didier de Formans
- Corinne BRIE, TC Saint Maurice
- Jean-Yves CATTIN, TC Nord Revermont
- Michel CEDDIA, TC Feillens
- Julien CHARRA, TC Polliat
- Elizabeth CLEMENT, TC Montréal la Cluse
- Mélanie DEL CIANCIO, TC Izerore
- Wilfried DESBIN, TC Seyssel-Corbonod
- Maël DUPLESSIX, TC Meximieux
- Aymeric DURAND, TC Montmerle sur Saône
- Frédéric DURAND, TC Chalamontennis
- Jean-Pierre FROBERT, TC Trévoux
- Christian GILLET, TC Lent Servas
- Gérard KALINKA, TC Bourg en Bresse
- Alain KLUMPP, TC Haut Formans
- Bruno LARUE, TC Izerore
- Sylvaine MARTIN, Planète Tennis
- Yann PACCOUD, TC Bellignat
- Adeline PERRIER, TC Neuvilleois
- Patrice PIET, TC Attignat
- Régis POYET, TC Saint Didier de Formans
- Florence SEVE, TC Jassans
- Michel TETAZ, TC Massieux
- Madeleine VACHON, TC Lagnieu.

**SUPPLEANTS**

- Marie-Laure HUMBERT, TC Jassans
- Philippe LECOQ, TC Meximieux
- Jean-Louis THIELLAND, TC Bellegarde.

La Présidente du Comité donne, à la suite de son allocution, la parole au Président de la commission de surveillance des opérations électorales pour les explications sur le déroulement du vote.

M. Jean-Claude TAVERNIER explique que les 2 scrutins pourront s'effectuer suite au quorum atteint. Dans un premier temps, il demande l'ouverture des votes pour l'élection du comité de direction.

Une seule liste a été présentée, il s'agit de la liste menée par Florence POCHERON-LUYAT sous le nom de « Ensemble dans l'Ain pour un autre tennis ».

*Les techniciens ouvrent les votes pour l'élection du Comité de direction. Les votes sont ouverts pour 5 minutes.*

## Intervention de Yannick BICHET, CED de l'Ain

Il présente le plan de relance de la FFT, pour les clubs, qui a débuté en août 2020 et dont l'échéance est au 31 août 2021. En évaluant les conséquences de ce confinement, en pratique mais aussi financière et surtout en trouvant un plan de relance, des actions à mettre en place une fois le confinement terminé. Il existe de nombreuses actions en fonction des besoins, à l'exclusion d'avantage financier aux adhérents. Yannick BICHET rappelle qu'il est disponible pour aider les clubs dans leur projet.

Il indique aussi que l'importance n'est pas uniquement d'aller chercher des nouveaux adhérents mais aussi de mieux fidéliser ses adhérents pour éviter un fort taux d'abandon.

Sur un autre point, il parle d'un dispositif, très important pour la Ligue ARA, « Retour Gagnant ». Ce dispositif a été créé pour développer la pratique, structurer les clubs, avec des objectifs. Enfin, il rappelle les outils pour le développement des clubs : ADOC et TEN'UP, et les formations disponibles sur les plateformes pour les enseignants.

*Les techniciens ferment les votes à la demande de la présidente du comité. Les 5 minutes étant écoulées.*

### **RESULTATS DU 3EME VOTE, ELECTION DU COMITE DE DIRECTION**

Les résultats des votes du comité de direction sont annoncés par M. Jean-Claude TAVERNIER

58 clubs se sont exprimés, soit 258 voix au total. 55 clubs ont voté pour la liste de Florence POCHERON-LUYAT soit 241 voix (**93,41 %**) et 3 clubs représentant 17 voix ont voté blanc.

La liste de Florence POCHERON-LUYAT de 28 titulaires et 3 suppléants est élue.

A la suite de ces résultats, les membres élus du comité de direction, doivent se connecter à une autre réunion pour élire la Présidente.

### **RESULTATS**

**Tous les élus de la liste se sont réunis à huis clos et Florence POCHERON-LUYAT, seule candidate à la présidence, est élue à l'unanimité.**

M. TAVERNIER annonce les résultats de l'élection du président.

Il proclame que Mme Florence POCHERON-LUYAT est élue Présidente du Comité de l'Ain pour 4 ans.

Florence POCHERON-LUYAT remercie beaucoup M. TAVERNIER pour la proclamation des résultats ainsi que pour les félicitations. Elle donne ensuite la parole à Julien CHARRA pour le lancement du 4<sup>ème</sup> vote concernant les élections des candidats à la délégation de l'Assemblée Générale de la FFT du 12 décembre 2020.

Une seule liste candidate, Florence POCHERON-LUYAT, titulaire et Alain KLUMPP en tant que suppléant. Liste déposée le 8 septembre 2020 et acceptée le 13 octobre 2020 en séance par la commission régionale des litiges.

*Les techniciens ouvrent les votes pour l'élection des délégués à l'AG de la FFT. Les votes sont ouverts pour 5 minutes.*

Florence POCHERON-LUYAT prend la parole, elle souhaite mettre à l'honneur les médaillés de la saison. Elle précise qu'en raison de l'AG dématérialisée, les médailles seront remises lors d'une prochaine manifestation du comité.

#### Médailles de Bronze

- Laurence CEDDIA, TC Feillens
- Laurent GOTTELAND, TC Pondinois
- Pierre Elie GRASSET, TC Oyonnax
- Bruno LARUE, TC Izernore
- Youssef MACHRAOUI, TC Bregnier Cordon
- José RADEL, TC Trévoux
- Guy VENET, TC Bourg la Chagne
- Roger VERGNE, TC Massieux
- Florian VIEUDRIN, TC Sud Revermont.

#### Médaille d'argent

- Julien CHARRA, TC Polliat.

*Les techniciens ferment les votes à la demande de la présidente du comité. Les 5 minutes étant écoulées.*

Avant de donner les résultats, M. Jean-Claude TAVERNIER remercie les personnes qui ont permis l'organisation et la tenue de l'assemblée générale.

#### **RESULTATS DU 4EME VOTE, POUR LA DELEGATION DE L'AG DE LA FFT**

Les résultats sont annoncés par M. Jean-Claude TAVERNIER.

51 clubs se sont exprimés soit 229 voix au total.

48 clubs ont voté pour la liste de Florence POCHERON-LUYAT soit 215 voix (93,88 %) et 3 clubs ont voté blanc, soit 14 voix.

La liste menée par Florence POCHERON-LUYAT est élue.

La Présidente remercie M. TAVERNIER pour sa confiance et sa participation. Elle remercie également tout le monde et donne ensuite la parole à M. Gilles MORETTON, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Tennis.

#### **Allocution de M. Gilles MORETTON, Président de la Ligue ARA de Tennis**

Avant de commencer, Gilles MORETTON remercie Florence POCHERON-LUYAT, ainsi que toute l'équipe de l'Ain pour la bonne tenue de l'assemblée générale, l'excellence de la qualité des contenus présentés et la visioconférence. Il rappelle que la FFT a tenu une AGE en juin dernier de manière dématérialisée avec le vote. Il remercie la société LUMI pour son travail, les présidents de club qui participent à cette assemblée générale mais aussi leur bureau, le comité directeur du comité et les salariés du comité. Il adresse un mot spécial à Julien CHARRA pour la qualité de son rapport moral.

Une AG dématérialisée présente outre la sécurité sanitaire, un coût moins élevé pour la Ligue (5 000 € au lieu de 12 000 € en AG présentielle) et une participation des clubs plus forte. Cependant rien ne remplace le lien social et le présentiel est indispensable.

Il fait un résumé de son mandat des 3 ans : la proximité avec les clubs (beaucoup d'échanges avec les clubs), l'équité en aidant les petits et les grands clubs, l'harmonisation des 3 anciennes ligues qui avaient un fonctionnement différent, les aides de tournois et « retour gagnant ».

Il poursuit en parlant du département de l'Ain, avec les 11 689 licenciés et 98 clubs. Il salue les 180 visites des CED et CST faites dans le département, 75 % des clubs ont été visités !

**Bilan équipement** : la FFT a soutenu 21 projets pour un budget de 324 000 €, soit 10 % du total des investissements. Puis la Région, avec 25 projets soutenus pour 1 021 000 €, soit 20 %.

**Bilan formation dans l'Ain :**

- Marketing : 13 dirigeants,
- Tennis Cooleurs : 11 dirigeants,
- Tennis Mouv : 5 enseignants
- Padel : 6 enseignants
- Tennis santé : 1 enseignant.

**Bilan sportif :**

Gilles MORETTON rappelle qu'il y a de nombreux jeunes très prometteurs dans l'Ain, dont :

- Tristan DUCROS du TC Lagnieu (2012) qui est dans le top 5 national,
- Elsa BARRET du TC Montmerle (2014),
- Léo CONTI du TC Prévessin Moëns (2014),
- Valentin TASCAN-PIQUET du TC Oyonnax (2010),
- Victor BONNET- EYMARD du TC Bourg en Bresse (2008).

Gilles MORETTON donne rendez-vous aux présidents le samedi 14 novembre pour l'assemblée générale de la Ligue en visioconférence. Il termine son allocution en rappelant tout l'investissement de Florence POCHERON-LUYAT qui est une Présidente extrêmement proche de ses clubs et qui défend toutes leurs problématiques avec beaucoup d'opiniâtreté.

Florence POCHERON-LUYAT remercie chaleureusement Gilles MORETTON pour son allocution et ses propos qui sont une nouvelle source d'encouragements.

Au moment de clôturer l'assemblée générale, la Présidente du comité remercie l'équipe technique de la société LUMI pour la réalisation de l'AG, Yannick BICHET, CED de l'Ain, et Olivia CHEVALIER, responsable administrative.

Elle renouvelle ses vifs remerciements à tous les présidents de clubs pour leur confiance renouvelée, témoignée ce jour par le large suffrage en faveur de la nouvelle équipe, ce qui nous engage pour les 4 années à venir. Elle indique que toute l'équipe se mettra en ordre de marche dans les semaines à venir et que l'on présentera rapidement le nouvel organigramme. Elle rappelle que le maître mot de 2020, a été adaptation et celui qui résonne aujourd'hui très fort, c'est le mot "Solidarité".

Elle invite les clubs et tous les dirigeants à rester prudents et mobilisés et leur souhaite une bonne fin d'année à tous, dans l'espérance.

La séance est levée à 16 H 45.

**Florence POCHERON-LUYAT**  
Présidente du Comité



**Julien CHARRA**  
Secrétaire Général Adjoint

